

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Garonne

Demande de dérogation dans un établissement <u>hors</u> Haute-Garonne

A compléter et à envoyer au rectorat avant le 3 mai 2024 pour le niveau 6ème et avant le 3 juin 2024 DELAI DE RIGUEUR pour les niveaux 5e, 4e et 3e

daeps.affect6@ac-toulouse.fr : 6eme - daeps.affectclg@ac-toulouse.fr : 5e 4e 3e

Article D211-11 du code de l'éducation :

« Toute dérogation concernant un élève résidant dans un département autre que celui où se trouve l'établissement sollicité ne peut être accordée qu'après avis favorable du DASEN du département de résidence. »

sollicité ne peut être accordée qu'après	avis favorable du DA	ASEN du départem	ient de résidence. »		
	Cadre à rempl	ir par la famille			
Classe fréquentée à la prochaine rentrée scolaire : (cocher la case correspondante)	□ 6 ^{ème}	□ 5 ^{ème}	☐ 4 ^{ème}	□ 3 ^{ème}	
NOM et prénom de l'élève :		Collège du secteur :			
Né(e) le : NOM du représentant légal :		Collège sollicité :			
Adresse de la famille :					
Auresse de la faitille .					
Téléphone : Etablissement fréquenté cette année :		LV2 :	LV2:		
Motifs de la demande (à cocher)					
La demande de dérogation ne peut avoir qu'un caractère exceptionnel, le motif clairement exprimé de la demande doit être précis et appuyé de pièces justificatives. Les motifs susceptibles de permettre une dérogation sont examinés dans l'ordre suivant : Elèves en situation de handicap (joindre la notification MDPH) ou bénéficiant d'une prise en charge médicale à proximité de l'établissement sollicité (joindre certificat médical) Elèves boursiers (joindre notification de bourse, avis d'imposition 2023 de la famille) Elève dont un frère et une soeur est scolarisé (e) dans le collège sollicité à la rentrée 2024 Elève dont le domicile des parents est situé en limite de secteur et proche du collège sollicité (joindre un justificatif de domicile) Elève qui doit suivre un parcours particulier : préciser					
Cadre réservé à l'administration					
AVIS DASEN du département d'origine		DECISION DASEN du département d'accueil			
☐ Avis favorable		☐ Dérogation ac	cordée		
☐ Avis défavorable		•	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
		Motif du refus :			
A, le		, le			
Arnaud LECLERC					